

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	173 (2019)
Artikel:	Les sites préhistoriques littoraux de Corcelettes et de Concise (Vaud) : prospection archéologique et analyse spatiale
Autor:	Corboud, Pierre / Castella, Anne-Catherine / Pugin, Christiane
Kapitel:	7: La céramique
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1036605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chapitre 7 – La céramique

Par Anne-Catherine CASTELLA, Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD

7.1. Objectif et limites de l'étude

Le matériel céramique récolté au cours des campagnes de prospection des années 1987 et 1988 à Corcelettes provient essentiellement de 7 sondages ponctuels, et pour quelques pièces, de ramassages de surface. Parmi ces sondages, seuls cinq d'entre eux ont livré un mobilier céramique assez bien conservé pour justifier leur intégration à ce travail.

Sur un plan plus général, ce travail ne reprend pas les collections anciennes, conservées au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne, et dans d'autres musées de Suisse. L'étude du corpus des trouvailles anciennes de Corcelettes reste encore à faire, son intérêt est évident. Nous souhaitons que la présentation des éléments prélevés lors de notre prospection puisse relancer l'intérêt pour ces riches collections. Leur examen systématique, à la lumière de la vision globale du site, pourrait fournir de précieuses informations sur les occupations Bronze final des villages littoraux de Corcelettes.

L'étude du matériel céramique récolté de 1987 à 1988 sur ce site apporte des éléments de datation significatifs pour la compréhension de l'occupation de la station. Sa publication pourra paraître relativement marginale par rapport à l'étude globale du site, mais elle correspond à notre volonté de mettre à disposition des spécialistes du Bronze final un ensemble céramique homogène et bien conservé.

L'analyse du matériel céramique et la rédaction de ce chapitre ont été financées par un subside accordé par le Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Nous tenons ici à remercier les membres de la commission de répartition des crédits pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Les choix réalisés pour l'étude de la céramique répondent à une approche principalement descriptive. Notre but est de présenter le premier ensemble céramique de Corcelettes rattaché à un contexte archéologique relativement bien daté. L'objectif de l'étude préliminaire de la station Bronze final de Corcelettes / Les Violes n'était pas la fouille, mais plutôt la mise en évidence des limites du site afin d'en assurer la protection et la conservation *in situ*. Aussi, les sondages réalisés dans un but de vérification de la composition des couches anthropiques ne représentent qu'un échantillonnage arbitraire, trop incomplet, pour pouvoir traiter de manière globale la céramique de cette station. Cet échantillonnage ne permet pas de développer une étude typologique interne, mais plutôt de comparer les formes reconnues à des typologies déjà établies. L'intérêt essentiel du matériel présenté tient dans l'homogénéité des ensembles récoltés et leur bonne localisation topographique et stratigraphique.

La fragmentation des formes de grande dimension, malgré de longues tentatives de remontages, nuit considérablement à leur attribution typologique. En revanche, les formes plus fines sont mieux représentées parmi les récipients dessinés, malgré le faible nombre de pièces complètes. Ces remarques soulignent le peu de validité d'un discours basé sur la répartition spatiale des différents types céramiques sur le site, et les inférences chronologiques qui en découlent. D'ailleurs, les anciennes collections céramiques de Corcelettes montrent des objets appartenant à des phases plus récentes que celles mises en évidence par notre étude. En l'état de nos connaissances, nous supposons que ce matériel ancien a été récolté dans des zones en cours d'érosion, qui représentent actuellement les limites du site.

Les options relatives à l'étude et à la présentation de ce matériel ont été choisies à la suite des discussions que nous avons eues avec Valentin Rychner, qui a bien voulu dès le début de cette analyse, nous conseiller et nous orienter. Nous le remercions vivement pour sa disponibilité et la justesse de ses conseils.

7.2. Insertion stratigraphique et spatiale du matériel

Pour l'essentiel, la céramique provient de fouilles de sondages de dimensions modestes (2 x 2 m), excavées par niveaux successifs en suivant les ruptures sédimentaires. Le matériel est donc bien situé stratigraphiquement.

Sur le plan spatial, les sondages qui ont livré le plus de céramique se trouvent dans la partie immergée du site (S5 et S7). Les sondages S1, S2 et S6, situés dans la partie terrestre de la station ont fourni quelques tessons de céramique de fragmentation plus élevée que celle des zones lacustres.

La succession des couches dans les sondages est traitée dans le chapitre 5. Nous rappelons brièvement la situation stratigraphique du matériel archéologique, principalement céramique, dans les cinq sondages étudiés :

Sondage S1 (terrestre): le matériel archéologique apparaît à environ 35 cm sous la surface du sol actuel. L'horizon qui le contient a été subdivisé en trois niveaux archéologiques très hétérogènes, qui totalisent une épaisseur de plus de 40 cm. Les tessons de céramique sont relativement abondants dans le niveau supérieur et plus rares à la base de la couche archéologique (tableau 7–1). Deux pilotis ont été prélevés, le seul daté fournit une date d'abattage de -1062 (date estimée), soit la date la plus ancienne obtenue sur tout le site.

Sondage S2 (terrestre): dans cette zone, le matériel archéologique apparaît dès la surface du sol. Les tessons de céramique sont présents dans une couche d'environ 60 cm d'épaisseur, mais leur fragmentation est élevée et leur nombre très modeste. Vu l'absence de restes de pilotis, ce sondage est probablement situé en limite d'une zone d'habitat.

Sondage S5 (lacustre): c'est le sondage qui a livré le plus de matériel céramique. Les tessons sont présents dès la surface du sol, mais leur densité et leur conservation augmentent considérablement dès la couche Ic, pour être maximales dans la Id (tableau 7–2). Nous pouvons distinguer dans la stratigraphie de ce sondage, deux horizons distincts, au plan de l'abondance en matériel céramique : la couche I et la couche III, séparées par un niveau plus limoneux (couche II) pauvre en céramique.

couches	poids (kg)	proportion
Ia	0.0	0%
Ib	9.3	27%
IIa	24.0	70%
IIb	0.3	1%
III	0.8	2%

Tableau 7–1. Poids du matériel céramique par couche dans le sondage S1

Le décompte des collages entre les tessons de décapages successifs confirme l'homogénéité des ruptures définies entre les couches. Ainsi, la distinction entre les couches I et II est marquée par l'absence de collages, tandis qu'au sein de la couche II les collages sont dominants entre les décapages joints mais existent tout de même entre des décapages non joints.

Aucun bois récolté dans le sondage S5 n'a pu être daté par dendrochronologie. En revanche, ce sondage est situé dans l'ensemble architectural du sud-est, qui est provisoirement daté par quelques bois des années d'abattages -1000 (estimée), -996, -980, -979 et -958.

Sondage S6 (terrestre): dans ce sondage, les tessons de céramique apparaissent environ à 40 cm de profondeur. La couche archéologique proprement dite n'est visible qu'à 60 cm de la surface du sol, elle contient un matériel céramique abondant mais relativement fragmenté. Les derniers fragments de céramique sont observés à 120 cm de profondeur.

La situation topographique du sondage S6 nous empêche de l'attribuer avec certitude à un ensemble architectural défini, nous pourrions le rattacher autant à l'ensemble sud-est qu'à l'ensemble médian. Sa datation devrait donc être comprise dans la tranche de -1000 à -878.

Sondage S7 (lacustre): l'emplacement de ce sondage a été choisi pour faciliter le prélèvement de la roue découverte en 1988 (Pugin et al. 1988). La stratigraphie relevée est relativement identique à celle du sondage S5, distant d'environ 30 m. Le matériel céramique peut être attribué à deux horizons distincts, constitués par de la couche archéologique hétérogène. Comme nous l'avons observé dans le sondage S5, le matériel céramique est mieux conservé et plus abondant dans le niveau inférieur. La situation topographique du sondage le place dans l'ensemble architectural sud-est, provisoirement daté par les années d'abattage -1000 (estimée), -996, -980, -979 et -958.

7.3. Littérature de référence

Notre étude est basée principalement sur les classifications typologiques proposées par V. Rychner en 1979. Les insertions chronologiques ont été établies par comparaison avec des ensembles datés. Les raisons de ce choix sont multiples, citons simplement la proximité géographique et culturelle du corpus de son étude, la masse importante de matériel qu'il a traitée autant sur le plan local que dans les ensembles de références, enfin le caractère pragmatique et fonctionnel de ses classements qui en font une étude de référence pour tout

couches	poids (kg)	proportion
Ia	15.3	17%
Ib	10.5	12%
Ic	14.1	16%
Id	30.0	34%
IIa,b	1.1	1%
IIc	8.1	9%
III	9.3	11%
IV	0.0	0%

Tableau 7–2. Poids du matériel céramique par couches dans le sondage S5.

le Plateau suisse. Nous n'avons pas négligé pour autant les apports d'autres classifications, par exemple celle présentée dans le volume sur la céramique de Cortaillod / Est par M.-A. Borrello (1986), ainsi que les regroupements en usage dans la littérature française (Pétrequin, Beeching, Vital, etc.).

L'approche choisie a conditionné notre choix d'adopter puis d'adapter spécifiquement à l'ensemble étudié la classification proposée par Rychner pour le matériel d'Auvernier. Une première sélection des tessons identifiables nous a permis de reconnaître rapidement les principales classes qu'il avait décrites. Nous avons adapté certaines catégories aux caractéristiques qui se dégageaient de la céramique de Corcelettes. La fragmentation du matériel justifie le regroupement des écuelles et des assiettes en un seul ensemble. En effet, le nombre de pièces suffisamment conservées pour permettre la prise de mesures métriques, principal critère de différenciation entre les deux formes, est trop restreint.

Le classement des plats creux et des pots, basé sur leurs proportions générales, a été rendu difficile par leur fragmentation. Nous avons identifié facilement les plats creux et pots en pâte fine. Les récipients inclassables dans une ou l'autre forme sont tous en pâte grossière et portent tous des décors non linéaires. La seule donnée métrique saisissable sur la plupart des formes identifiées est le rayon à l'ouverture. Le gain d'information lié à la variation de cette mesure ne nous a pas paru suffisant pour justifier cette prise de données. La fragmentation du matériel est trop importante pour qu'un nombre suffisant d'autres données métriques soit justifié statistiquement.

7.4. Morphologie descriptive

7.4.1. Définition des catégories de formes

Le marquage et le remontage de la céramique ont été réalisés à la suite des campagnes de terrain. Le matériel a donc été regroupé par complexes correspondant à des unités de récolte stratigraphiques et spatiales, soit par sondage et par décapage.

Nous avons tout d'abord sélectionné les tessons attribuables à une forme reconnaissable. Ensuite, ces pièces ont été regroupées en diverses catégories selon les types définis par Rychner (1979). Tous les tessons portant un élément typologique de forme ou de décor permettant de l'attribuer à un ensemble connu ont été sélectionnés. Les fonds et fragments de panses atypiques n'ont pas été retenus pour cette étude. Nous avons repris les quatre catégories principales proposées par Rychner basées sur la complexité du profil de la pièce :

- les récipients à corps simple,
- les récipients à corps complexe,
- les récipients à corps complexe et encolure simple,
- les récipients à corps complexe et encolure complexe.

A l'intérieur de ces catégories, en fonction de critères formels, d'indices de proportions et de la présence de moyens de préhension, Rychner définit un certain nombre de classes (Rychner 1979, p. 23 et suivantes). Nous les avons reprises pour la plupart, en y apportant quelques modifications. Celles-ci nous ont amenés à considérer 8 classes parmi les quatre catégories principales (fig. 51). Les définitions des groupes, propres à chaque classe, sont tirées de la publication de Rychner (1979,

p. 24 à 28). Les termes du vocabulaire descriptif sont rappelés dans la figure 52.

7.4.2. Récipients à corps simple

1 – *Les écuelles (pl. 1–1 à 5–11)*

« On peut les définir comme récipients à corps simple de proportions basses et à petit fond [...] Les fonds sont plats dans la grande majorité des cas, quelques uns concaves [...], très rarement en couronne [...] » (Rychner 1979, p. 23 et 24). Les assiettes en font partie : Elles « [...] se distinguent des écuelles par des proportions plus basses et un fond plus grand [...] ». Nous avons subdivisé les écuelles en trois groupes selon les courbures différentes de la panse, alors qu'un quatrième groupe rassemble tous les exemplaires décorés. » (op. cit. p. 24). Au plan fonctionnel, on admet que les écuelles peuvent aussi être utilisées comme couvercles.

- Groupe 1 : à panse rectiligne ou concave. Ce sont les moins nombreuses dans notre matériel (1–1 et 1–2), comme à Auvernier (Rychner 1979).
- Groupe 2 : à panse convexe. Ce sont les plus nombreuses (1–4 à 2–13), comme à Auvernier (Rychner 1979).
- Groupe 3 : écuelles à panse sinuuse : (3–1 à 3–8). Les écuelles (3–15, 3–16 et 3–17) ne peuvent se rattacher à un groupe donné car elles sont trop fragmentées.
- Groupe 4 : écuelles décorées :
 - a) décors exclusivement linéaires, surtout de cannelures (4–5 à 4–13);
 - b) décors exclusivement non linéaires, ou mixtes, linéaires/non linéaires, mais sans cannelures ni degrés : (4–14 à 5–3);
 - c) décors mixtes, avec cannelures : (5–4 à 5–6);
 - d) décors mixtes, avec degrés : (5–7 à 5–10). La pièce (5–11) se classe éventuellement dans ce groupe.

Remarque : nous avons abandonné la classification selon la forme du rebord qui nous a semblé peu significative pour notre ensemble. Seules les écuelles (3–4, 3–10 et 4–7) à rebord « décroché », à facette interne concave (Rychner 1979, p. 24) signalent leur ancienneté (Ha A2).

2 – *Les bols (pl. 6–1 à 6–13)*

Les bols se différencient « [...] des écuelles par des proportions plus hautes, une panse plus arrondie et un fond plus large [...] » (op. cit. p. 24). Les bols de notre matériel ont des fonds fragmentaires ou absents. Nous les avons regroupés à partir de la présence ou de l'absence de bord.

- Groupe 1 : bols sans rebord, fond supposé plat. Ce sont les plus fréquents dans notre matériel (6–1 à 6–11). Aucun bol ne porte de décor et les panses sont convexes, aucune n'est sinuuse.
- Groupe 2 : bols avec rebord. Il est faiblement marqué à Corcelettes, les fonds sont indéterminés (6–12 et 6–13).

3 – *Les tasses (pl. 6–14 à 6–23)*

Les tasses regroupent les récipients aujourd'hui communément appelés tasses. La distinction entre bol et tasse est basée essentiellement sur la présence d'une anse. Ces deux classes sont donc équivoques, car la fragmentation des pièces rend la distinction directement liée à la conservation des anses. Ainsi, la confusion entre bol et tasse est certainement fréquente pour les pièces très fragmentées.

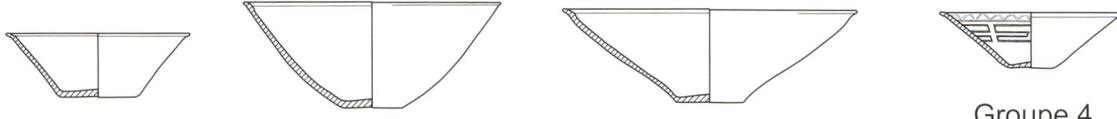
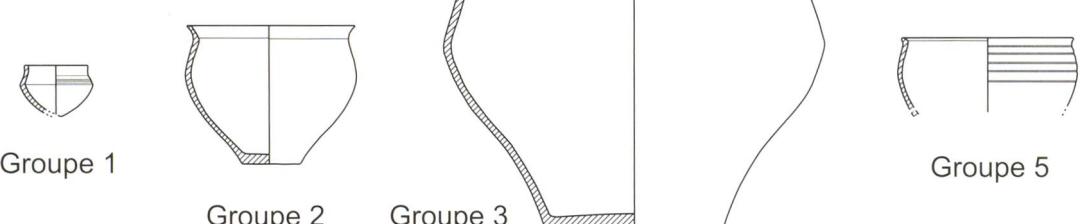
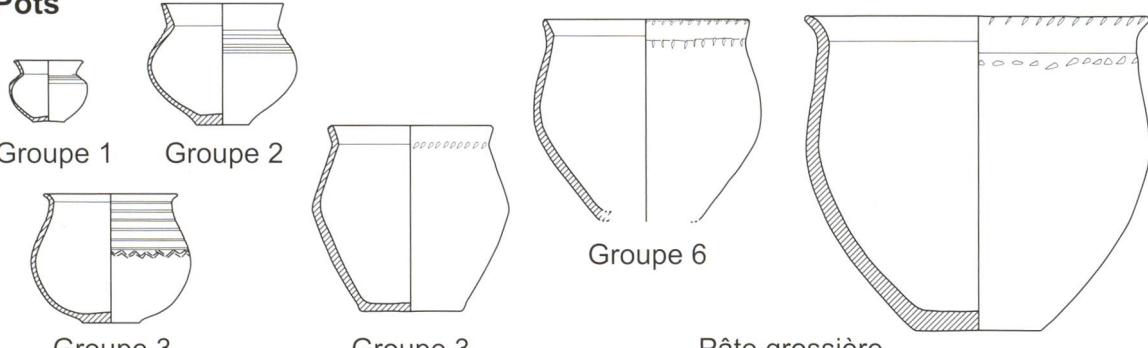
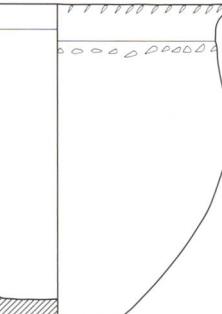
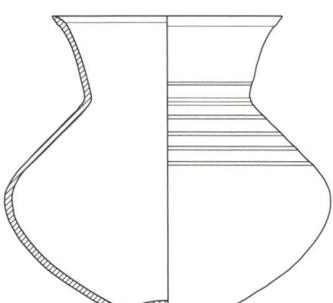
Récipients à corps simple	Ecuelles  Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4	
Récipients à corps complexe	Bols  Groupe 1 Groupe 2	Tasses  Non décorées Décorées
Récipients à corps complexe	Jattes  Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4 Groupe 5	
Récipients à corps complexe et encoule simple	Plats creux  Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4 Groupe 5	
Récipients à corps complexe et encoule simple	Pots  Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4 Groupe 5 Groupe 6  Pâte grossière	
Récipients à corps complexe et encoule complexe	Vases à col 	Vases à épaulement  Groupe 1 Groupe 2 Groupe 3 Groupe 4

Figure 51. Corcelettes. Catégories de formes céramiques identifiées sur la station Bronze final. D'après Rychner 1979.

Nous avons subdivisé notre ensemble en tasses non décorées et en tasses décorées.

Les tasses non décorées (6–14 à 6–18), sont difficiles à attribuer à un groupe de forme défini. Sur 9 exemplaires nous avons 4 fonds complets mais atypiques.

Les tasses décorées (6–19 à 6–22), portent souvent un décor en feston autour de l'anse et des cannelures horizontales. Une autre variante consiste en un décor en feston autour de l'anse, relié par un registre de cannelures verticales entre la panse et le fond (6–23).

7.4.3. Récipients à corps complexes

1 – Les jattes (pl. 7–1 à 8–4)

Les jattes se caractérisent « [...] par un corps en deux éléments – la panse et l'épaule – [...] » (Rychner 1979, p. 25). Elles appartiennent au seul groupe des récipients à corps complexe sans encolure. Nous les attribuons à des groupes basés sur les formes et les décors, mais ils semblent peu significatifs chronologiquement.

- Groupe 1 : « peu homogène, formé de petites jattes décorées, de qualité fine, à fond concave ou en cupule » : (7–1 à 7–3).
- Groupe 2 : « jattes à fond plat ou légèrement concave, non décorées, de taille petite à grande » : (7–4 à 7–11).
- Groupe 3 : « jattes à fond plat ou légèrement concave, de taille petite à grande, à décor de lignes ou traits horizontaux au peigne » : (7–12 à 7–17).
- Groupe 4 : « jattes à fond plat ou concave, de grandeur moyenne à grande, à décor de cannelures horizontales, complété parfois par un motif non linéaire ». A Corcelettes, ce groupe n'est représenté que par 4 exemplaires dont le fond n'est pas conservé (7–18 à 7–21). La pièce (7–21) appartient à ce groupe ou au groupe 5.
- Groupe 5 : « jattes de taille grande à très grande, à riche décor combiné linéaire (sans cannelures) et non linéaire. Elles sont plus étroites que la moyenne des pièces de ce groupe » : (8–1 à 8–4).

7.4.4. Récipients à corps complexe et encolure simple

Le tri des formes appartenant à ce type de récipients nous a posé un problème. Dans la plupart des cas, leur fragmentation assez élevée (absence fréquente de fond) n'a pas permis l'évaluation du rapport hauteur/largeur. Nous avons choisi de les classer selon la forme de l'encolure et selon la pâte céramique. A Corcelettes, les plats creux sont tous en pâte plus ou moins fine et les pots en pâte fine ou grossière. Nous aboutissons à une subdivision entre récipients dont les proportions sont facilement attribuables à la classe des plats creux (récipient plus large que haut) et à la classe des pots (récipient plus haut que large), définis par V. Rychner. Les récipients à pâte grossière dont les proportions ne sont pas évaluables ont été classés comme pots ou plats creux à pâte grossière à décor non linéaire. Ce type de décor semble lié à la nature grossière de la pâte céramique.

1 – Les plats creux (pl. 8–5 à 9–5)

« Le plat creux se définit comme le plus ouvert et le plus bas des récipients à corps complexe et encolure simple [...] » (op. cit. p. 25). Ils sont à pâte plus ou moins fine et lustrée (polie), souvent noirs et fréquemment décorés.

- Groupe 1 : « peu homogène, il regroupe de petits récipients de pâte fine à très fine, à surface le plus souvent soigneusement polie, décorés dans la majorité des cas. Le fond en cupule prédomine ». Nous n'en avons qu'un seul exemplaire à Corcelettes (8–5).
- Groupe 2 : « plats creux non décorés caractérisés par un fond plat, exceptionnellement concave, une pâte moyenne et une surface polie plus ou moins finement » : (8–6 à 8–10).
- Groupe 3 : plats creux à « décor comprenant au moins un élément linéaire, même forme que dans le groupe 2 ». A Corcelettes, nous n'en avons qu'un seul exemplaire, avec épaulement de la panse : (8–11).

Les exemplaires (8–12 et 8–13) en pâte fine sont difficilement rattachables à un groupe défini étant donné leur mauvais état de conservation.

- Groupe 5 : plats creux à « décor comportant des cannelures combinées ou non à des motifs non linéaires » : (9–1 à 9–5). Les groupes 4, 6 et 7 définis à Auvernier sont absents de Corcelettes.

2 – Les pots (pl. 9–6 à 11–5)

Les pots : « Par opposition aux plats creux, le pot est caractérisé par un étranglement plus marqué et des proportions légèrement plus hautes [...] En d'autres termes, l'épaule prend plus d'importance. » (Rychner 1979, p. 26).

Les pièces de Corcelettes ont été attribuées à la classe des pots sur la forme générale et sur l'étranglement du col. Aucune mesure n'est envisageable car notre ensemble n'est composé que d'un seul exemplaire complet.

- Groupe 1 : « [...] petits pots typiques de petite taille dont les caractéristiques sont la forme arrondie du corps, jamais anguleuse, le décor de cannelures, complété à l'occasion par un motif non linéaire, la finesse de la pâte et la qualité de la finition. Le fond toujours petit est rarement plat [...], le plus souvent en cupule [...], parfois en légère couronne

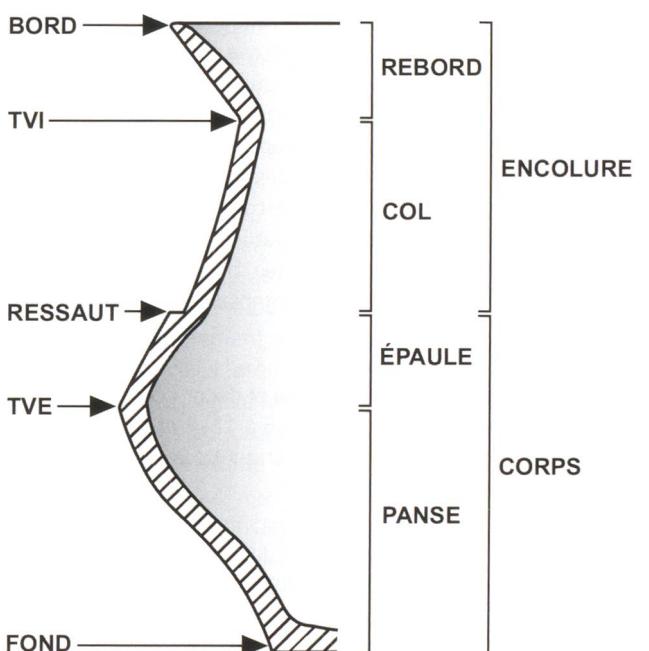


Figure 52. Corcelettes. Vocabulaire descriptif utilisé pour la céramique. D'après Rychner 1979, t. 2, p. 302.

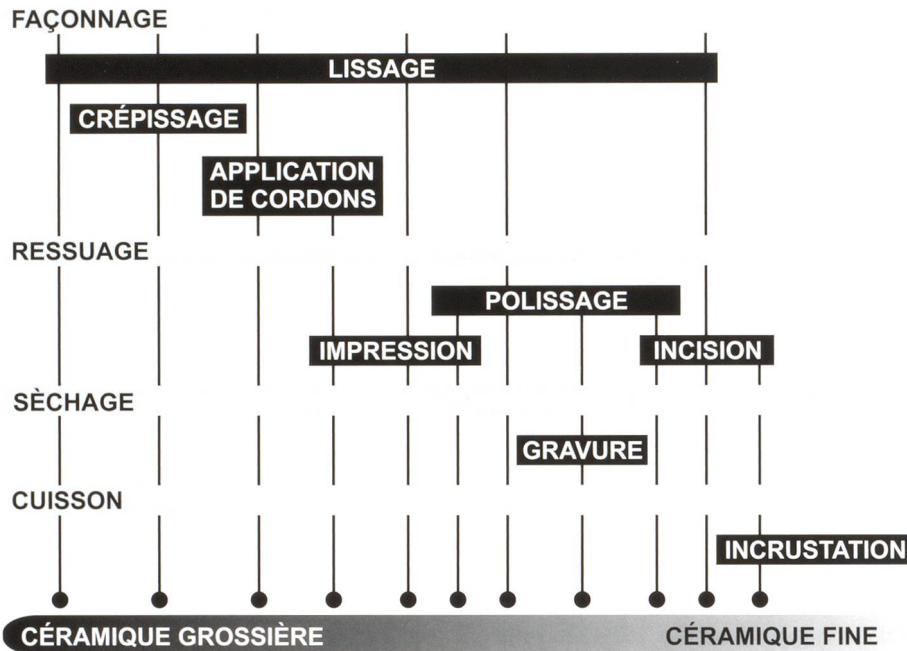


Figure 53. Corcelettes. Chaîne opératoire du traitement de surface et des techniques de décoration de la céramique.

[...] ». Notre matériel n'en comporte que deux exemplaires incomplets (9–6 et 9–7).

- Groupe 2 : « [...] pots de moyenne à très grande dimension dont la forme se rapproche des pots du groupe 1 [...] ». Ils sont décorés de cannelures et/ou de sillons : (9–8 à 9–12, 10–1).
- Groupe 3 : pots « caractérisés par une panse biconique et un rebord bien détaché de l'épaule [...] » (10–2, 10–3, 10–4). Les 3 pièces de Corcelettes sont peu convaincantes car le rebord manque sur 2 exemplaires (10–2 et 10–4). (10–3) possède un rebord peu détaché mais la panse est nettement biconique.
- Groupe 4 : pots à décor riche : « [...] un décor n'est ressenti comme riche que s'il recouvre une part importante de la zone disponible. Il faut ensuite qu'il [...] combine les éléments linéaires et non linéaires. » (Rychner 1979, p. 33). Les pièces (10–5 et 10–6) appartiennent à ce groupe.
- Groupe 5 : absent de Corcelettes.
- Groupe 6 : « pots grossiers à décor non linéaire imprimé, caractérisés par une pâte de texture très grossière et une surface sommairement aménagée, brute ou raclée. Le nom de jarres convient mieux aux exemplaires les plus grands. » : (10–7, 11–1 à 11–4).

Pots ou plats creux à pâte grossière et décor non linéaire : leur pâte est épaisse, non lustrée. (11–6 à 11–8 et 12–1 à 12–8). L'exemplaire (12–8) possède une languette verticale entourée par des impressions.

7.4.5. Récipients à corps et encolure complexes

1 – Les vases à col (pl. 13–1 à 13–8)

Les vases à col : « Ils sont caractérisés par un corps biconique de profil aigu et une encolure très étroite, évasée rectiligne ou concave, à rebord bien marqué et nettement moins haute

que le corps. » (Rychner 1979, p. 28). Ils sont regroupés sur la planche 13.

2 – Les vases à épaulement (pl. 14–1 à 14–15)

« Cette classe [...] est caractérisée, au contraire de la précédente, par une épaule très réduite, une encolure plus importante par rapport au corps et un étranglement beaucoup moins marqué. » (Rychner 1979, p. 28).

- Groupe 1 : « vases à épaulement dont la proportion est plus haute que large, l'encolure est plus ou aussi haute que le corps » : pas d'exemplaire dans les pièces de Corcelettes.
- Groupe 2 : proportion plus large que haute, « mais l'encolure plus ou aussi haute que le corps confère à ces vases une allure élancée » ; (14–1 à 14–3).
- Groupe 3 : proportion plus large que haute. « L'encolure est moins haute que le corps » ; (14–4, 14–5).
- Groupe 4 : « comme le groupe 3, mais vases plus bas et de plus grande taille » ; (14–6 à 14–13).

Remarques : les pièces 14–14 et 14–15, trop fragmentées, ne peuvent pas être placées dans un groupe de forme.

La planche 15 présente des pièces difficilement attribuables à un groupe de forme céramique, elles ne seront pas classées chronologiquement.

7.5. Représentativité des formes céramiques

Dans le but d'exprimer la représentation des différentes formes céramiques, nous avons choisi de peser tous les tessons attribués à une classe (écuelles, bols, tasses etc.). Le pourcentage ainsi obtenu se veut une approximation de la proportion de chaque forme au sein de l'assemblage céramique étudié (tableau 7–3). Il nous semble que ce mode d'évaluation est plus

significatif qu'un décompte des tessons ou qu'une estimation arbitraire du nombre de récipients individualisés.

Sur le tableau ci-contre, nous voyons que la classe la mieux représentée est celle des plats creux. Ce sont les récipients les plus grands, mais en terme de nombre de formes reconstituables ils semblent effectivement aussi les plus nombreux. Le haut pourcentage des écuelles pourrait surprendre. Ce chiffre élevé provient du nombre important de pièces attribuées à cette classe par un seul élément de bord conservé. En outre, l'attribution à la classe des écuelles par ce seul élément de segmentation peut être entachée d'erreur, la confusion est possible avec des fragments de plats creux ou de pots.

7.6. Description des décors

7.6.1. Les techniques de décors

On peut tout d'abord distinguer la préparation de la surface de la pâte et la décoration proprement dite. Les opérations de finition et de décoration de la céramique sont réalisées selon une chaîne opératoire qui tient compte du séchage plus ou moins avancé de la pièce (fig. 53).

La préparation de la surface ou finition est pratiquée sur toutes les pièces, décorées ou non décorées. On observe deux états de surface distincts : le lissage et le polissage.

Le lissage seul est réservé aux catégories de céramiques grossières (plats creux, jarres, etc.). Il est pratiqué à la suite du modelage, au moyen d'une étoffe humide, d'une peau ou simplement des doigts. Le lissage produit une surface mate, constituée par une mince couche d'argile très liquide, les traces des doigts ou de l'outil employé sont allongées, parallèles et en général orientées dans le sens horizontal.

Le polissage est effectué généralement sur les pièces de céramique fine. Il précède systématiquement les décors incisés complexes. Il est lui-même pratiqué après lissage de la pièce et après une brève phase de séchage. Le lissage a pour but d'orienter les particules d'argile superficielles pour donner une surface lisse et brillante. Suivant le stade de ressusage de la pâte, la surface polie sera plus ou moins brillante et les facettes de polissage plus ou moins marquées. Le polissage est effectué avec un outil en matière dure préparé ou non, par exemple un galet de serpentine poli à facettes. La forme du polissoir et la pression exercée détermineront la qualité de l'aspect de la surface traitée.

Le crépissage n'est pas assimilé à un traitement de la surface, dans la mesure où le potier dépose sur la surface du récipient, après un premier lissage, une mince couche d'argile semi-liquide (barbotine). Le crépi peut être ensuite retravaillé par lissage à la main, à la spatule ou éventuellement laissé brut (fig. 54/1).

Les décors incisés occupent une place importante parmi les techniques de décoration observées sur les céramiques de Corcelettes. L'outil utilisé est en général un objet pointu (poinçon), légèrement enfoncé dans la pâte après ressusage et déplacé parallèlement à la surface de la pâte. L'argile est à la fois incisée et comprimée par le poinçon dans l'épaisseur de

Catégories	poids (kg)	proportion
1 – écuelles	16.26	17.0%
2 – bols	4.09	4.3%
3 – tasses	2.16	2.3%
4 – jattes	4.11	4.3%
5 – plats creux, pâte fine	8.24	8.6%
6 – plats creux ou pots à pâte grossière	40.91	42.8%
7 – pots	14.55	15.3%
8 – vases à col	1.20	1.3%
9 – vases à épaulement	3.62	3.8%
divers	0.44	0.5%
	95.56 kg	100.0%

Tableau 7–3. Poids des différentes catégories de formes.

la pâte. Le trait ainsi obtenu se marque par une ligne régulière en profondeur et en largeur, mais souvent bordée par un léger retroussis de pâte.

Sous le terme technique de décor incisé, nous pouvons trouver des motifs aux aspects très divers. Ainsi, nous avons attribué à cette technique les cannelures, plus ou moins larges, en fonction du geste qui les a produites et non du résultat décoratif. Le choix de l'outil (arrondi ou tranchant), la profondeur de l'incision (superficielle ou profonde), ainsi que l'angle d'attaque de l'outil fournissent les paramètres de cette variabilité.

Une variété de décor incisé est appelée décor au peigne. Dans ce cas, l'outil employé comporte au moins deux pointes (en général deux ou trois). Le décor obtenu se caractérise par la régularité de l'espace entre les lignes parallèles. Le décor au peigne entame la surface de façon relativement superficielle. Il peut parfois apparaître comme étant un grattage de la surface.

Il faut signaler que la distinction d'un décor tracé au peigne ou tracé au moyen de deux lignes parallèles n'est pas toujours aisée. Principalement si le fragment de céramique est de petite dimension ou érodé. Cette remarque rend très délicate la prise en compte de cette technique de décor comme critère typologique ou chronologique.

Les décors gravés sont effectués après séchage de la pièce ou même après cuisson. L'outil utilisé doit être en matière dure, métal ou silex. Le burin employé pour la gravure est tenu perpendiculairement à la surface de la pièce, il enlève la couche superficielle lissée ou polie et laisse apparaître une ligne fine aux bords légèrement irréguliers. A Corcelettes, cette technique n'a pas été observée, du moins parmi les pièces retenues pour cette étude.

Les décors appliqués concernent principalement les cordons linéaires horizontaux (fig. 54/2). Il s'agit en général d'un boudin d'argile, appliqué au point de contact entre le col et le rebord. Le plus souvent le cordon rapporté est impressionné, à l'aide d'un poinçon ou par impressions digitales (ou unguérales).

Les décors estampés ou impressionnés constituent la technique la plus employée sur la céramique à pâte grossière de

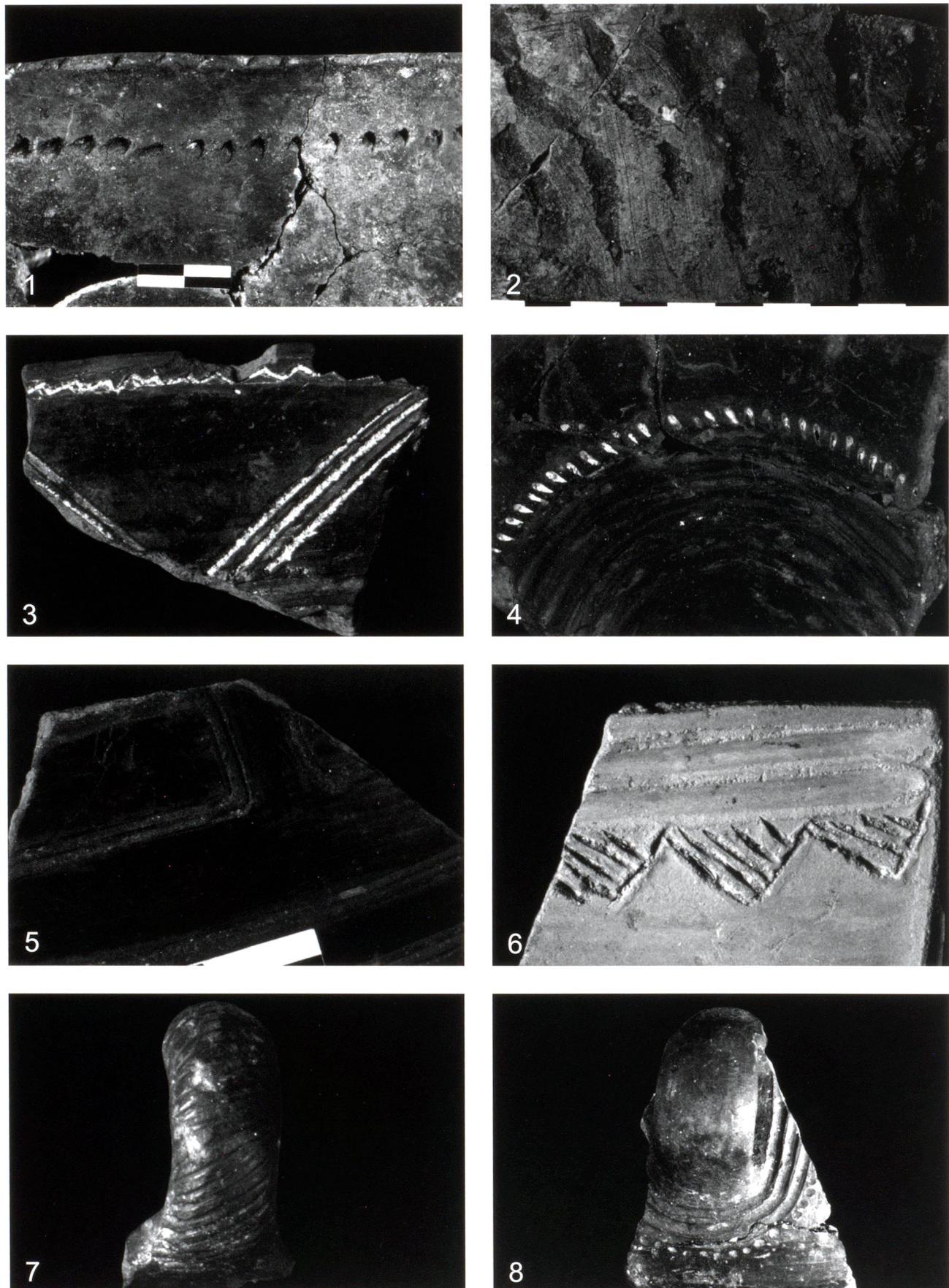


Figure 54. Corcelettes. Techniques de décor et motifs représentatifs conservés à Corcelettes. 1 : crépissage. 2 : cordon impressionné. 3 : incision et incrustation de matière blanche. 4 : triangles imprimés. 5 : méandres incisés au peigne. 6 : décor en degré sur un pot. 7 : pot avec anse. 8 : vase à épaulement, décor de festons sur anse.

Corcelettes (plats creux et jarres). Ils sont pratiqués au moyen d'objets très divers, allant du poinçon en bois aux doigts, en passant par des tiges végétales ou des têtes d'épingle en bronze. L'axe de l'impression par rapport à la surface de la pièce peut être très varié : de normal (perpendiculaire) à très oblique (plus de 45 degrés). La forme de l'outil, son inclinaison et la profondeur de l'impression définissent l'aspect du motif obtenu.

Incrustation de matière dans les incisions : à Corcelettes, cette technique est observée sur plusieurs pièces, principalement des écuelles. La nature de la matière blanche, qui subsiste dans les incisions n'a pas été identifiée. Il ne semble pourtant pas qu'il puisse s'agir d'un dépôt naturel fortuit (fig. 54/3).

Autres techniques non reconnues : l'éventail limité des pièces que nous avons récoltées pour cette étude ne permet pas de citer toutes les techniques décoratives connues pour le Bronze final du Plateau suisse. Parmi les techniques manquantes, nous évoquerons brièvement la peinture rarement conservée, les applications d'étain ou d'écorce de bouleau et enfin l'excision de la surface de la pièce au moyen d'un outil tranchant.

7.6.2. Analyse des motifs décoratifs

Une des caractéristiques de la céramique Bronze final, de celle de Corcelettes en particulier, est la richesse de la décoration sur certaines catégories de formes. Pour en aborder la description et l'étude, nous avions le choix parmi plusieurs démarches possibles, sans pour autant nous écarter de nos objectifs essentiellement descriptifs. Ceux-ci peuvent être définis de la manière suivante : mise en évidence de la relation entre les motifs du décor, leur fréquence et leur organisation par rapport aux différentes formes identifiées. Le résultat de cette analyse devrait permettre de dégager le style décoratif pratiqué par les potiers (potières) de Corcelettes, et de montrer l'adéquation entre catégorie fonctionnelle et tradition décorative.

Au moins trois éléments interviennent dans la réalisation et l'analyse des décors céramiques : c'est tout d'abord la technique du décor, puis les motifs et enfin leur organisation. Nous proposons de placer ces éléments à des niveaux différents. Nous aurions ainsi tendance à considérer le choix du motif comme prioritaire par rapport à la technique utilisée. De même, l'organisation des motifs est très dépendante de leur position sur le profil de la pièce et donc de la catégorie de récipient à décorer.

Nous avons décidé de décrire les décors au sein de chaque classe de formes par un dénombrement des fréquences de motifs rencontrés et leurs associations sur une même pièce. Ce type de description permet ensuite un traitement qui fait ressortir les constantes décoratives au niveau des motifs individuels et des associations.

Pratiquement, notre démarche est plus axée vers la recherche de la tradition décorative de la céramique que vers une analyse trop fine de l'expression de cette tradition. Nous trouvons à ce propos deux modes d'approche relativement divergents dans les publications de Rychner (1979) et de Borrello (1986). Sans trop développer ici les raisons de notre choix, nous préférons proposer un troisième mode de traitement, tout en reprenant les unités descriptives de ces deux auteurs et notamment celles présentées dans l'ouvrage de Rychner.

Nous avons volontairement négligé l'aspect technologique dans la description des motifs décoratifs, car nous n'y voyons pas ici un critère déterminant sur le plan chronologique ou culturel.

7.6.3. Classification des motifs

Nous avons tenté divers modes de classification des motifs décoratifs. Mais nous avons délibérément écarté les approches hiérarchiques car elles aboutissent à des classifications dépourvues d'affinité visuelle. A l'inverse, nous avons regroupé les motifs par thèmes, en écartant toute hiérarchisation (fig. 55). La distinction principale que l'on peut opérer parmi tous les motifs décoratifs porte sur la séparation entre les motifs linéaires continus et les motifs géométriques discontinus. Les motifs linéaires sont en général réalisés par incision, au moyen d'un instrument plus ou moins pointu (poinçon en os ?), à un moment où la pâte est presque sèche ou du moins lorsque la pièce a fini son ressage. Les motifs géométriques discontinus sont réalisés autant par incision que par impression, mais cette dernière technique domine dans les catégories de récipients à pâte grossière.

Les autres groupes de motifs peuvent être rassemblés en fonction de critères formels géométriques parmi lesquels nous trouvons les traits, les cercles, les segments de cercle, les triangles, les rectangles et les cordons impressionnés.

Ainsi, nous définissons au total sept groupes de motifs qui rassemblent 48 motifs distincts identifiés sur la céramique de Corcelettes (fig. 55). Ces groupes principaux sont décrits ci-dessous.

Les lignes : regroupent tous les motifs incisés continus, qui couvrent généralement tout le pourtour de la pièce pour les motifs horizontaux. Elles se distinguent par leur largeur, leur profondeur, leur organisation et surtout leur rythme qui peut les trouver groupées par 2 ou 3. Les décors au peigne appartiennent à ce groupe.

Un cas particulier de ce motif est la cannelure (motifs 3 et 4), qui se détache par sa largeur et par sa forme arrondie. Dans certains cas, la cannelure est encore plus large et parfois asymétrique, elle peut alors être appelée décor en degrés (motifs 7 et 8).

Les traits : sont le plus souvent imprimés, mais l'on observe certains cas de traits incisés. Il s'agit d'un motif répétitif sur un axe horizontal, parfois constitué de deux registres opposés (motifs 14 et 15). La variété de ce décor dépend de nombreux facteurs tels que la forme de l'outil utilisé pour l'impression, l'angle de l'outil, son orientation et l'écartement des motifs entre eux.

Les cercles : il s'agit de décors impressionnés, pratiqués avec un outil de section ronde, enfoncé perpendiculairement à la surface de la pâte. Dans ce groupe nous trouvons deux cas particuliers qui sont les décors oculés faits avec la tête d'une épingle tournée (motif 25) et les impressions de doigts (motif 26).

Les segments de cercle (festons et guirlandes) : sont tracés par incision. Ils sont souvent associés en cercles concentriques, isolés lorsqu'ils accompagnent des anses (motifs 29 et 30) ou

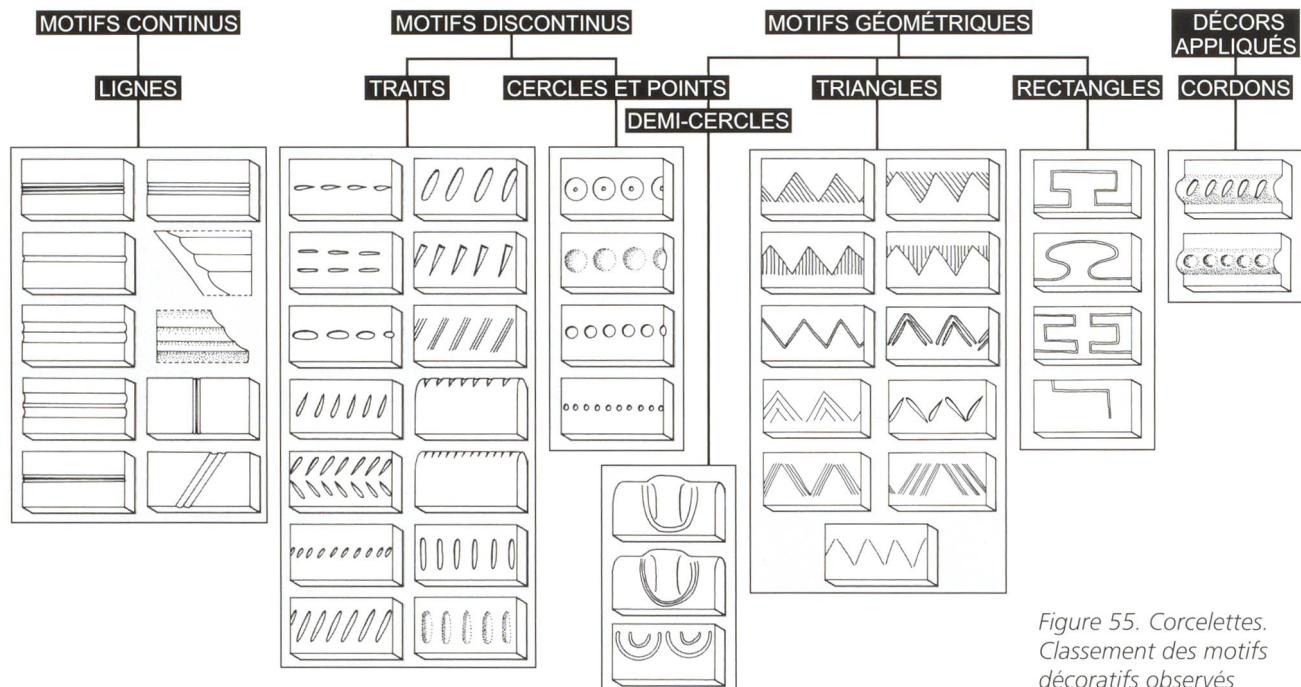


Figure 55. Corcelettes.
Classement des motifs décoratifs observés sur la céramique de Corcelettes : 48 motifs.

répétés en guirlande ou festons s'ils sont organisés en lignes horizontales (motif 31).

Les triangles : constituent un motif fréquent, principalement sur les écuelles. Ils sont en général incisés, mais aussi parfois imprimés (fig. 54/4). La variété de ce groupe de motifs tient à la continuité du dessin des triangles accolés et au type de remplissage des surfaces.

Les rectangles : sont assez rares, ils sont le plus souvent organisés en méandres, aux angles aigus ou arrondis. Ils sont obtenus par incision avec des lignes parfois doublées, tracées ou non au peigne (fig. 54/5).

Les cordons impressionnés : ne se rencontrent que sur les pièces à pâte grossière. Ils sont toujours situés au point de passage entre le col et le rebord. Leur importance et leur forme peuvent varier, mais ils sont presque toujours impressionnés au moyen d'un motif de traits répétés en ligne unique.

L'attribution plus ou moins marquée d'un motif décoratif à une forme céramique particulière nous a incités ensuite à regrouper certains motifs (fig. 56 et 57).

Nous avons délibérément choisi une approche simplifiée, dans l'analyse des décors céramiques et dans le traitement des descriptions. Citons pourtant les différentes options qui se présentaient.

Nous avons tout d'abord examiné l'étude de M.-A. Borrello sur la céramique de Cortaillod / Est (Borrello 1986). Nous nous sommes inspirés de certains aspects de ce travail, quant à la forme essentiellement. Pour la céramique de Corcelettes, deux attributs divisent les motifs selon un critère principal qui est le caractère continu ou discontinu du dessin. Les motifs sont ensuite répartis en sous-groupes, suivant leur forme : linéaire, géométrique ou non géométrique.

Un deuxième mode d'analyse reprend la démarche précédente, mais cette fois en inversant groupe et sous-groupe : l'aspect formel du motif (linéaire, géométrique ou autre) prend le pas sur son caractère continu ou discontinu. Enfin, une troisième approche consiste dans l'abandon d'une hiérarchie trop stricte des critères descriptifs, au bénéfice d'une analyse des motifs basée selon des thèmes : lignes, traits, cercles, festons et guirlandes (demi-cercle), triangles, rectangles ou motifs en relief (cordons). C'est ce type d'analyse que nous avons adopté pour la suite de l'étude (fig. 56 et 57).

7.6.4. Représentativité des décors par types de formes

Nous avons tenté d'exprimer la cohérence ou l'hétérogénéité des décors au sein de chaque forme de récipient.

1. Les écuelles : les motifs décoratifs les plus fréquents sur les écuelles sont les lignes et les triangles. Elles ont l'exclusivité des degrés et des décors oculés. La plus grande majorité des triangles en trait continu, des triangles hachurés et des rectangles leur est destinée (fig. 58).
2. Les bols : nous n'avons identifié aucun bol décoré.
3. Les tasses : aucun décor n'est réservé aux tasses. Les lignes verticales et les festons autour de l'anse sont en majorité rattachés à cet élément. Les autres motifs présents sont des lignes et des cercles (fig. 59).
4. Les jattes : cette forme de récipient ne comporte pas de décor qui lui soit réservé mais la majorité des traits faits au peigne se retrouvent dans cette catégorie. Les autres décors sont les lignes, les traits, les triangles et les rectangles (fig. 60).
5. Les plats creux : on notera la faible présence des décors au trait et en triangle ainsi que l'absence de cercles et de rectangles. Les plats creux, en général à pâte fine, sont ainsi

MOTIFS	TECHNIQUE	DÉNOMINATION
1	incisé au peigne	2 (3) lignes
2	incisé	1 ligne
3	incisé	cannelure double
4	incisé	2 cannelures
5	incisé	2 lignes
6	incisé	3 lignes
7	incisé	cannelures larges
8	incisé	cannelures larges
9	incisé	2 (3) lignes verticales
10	incisé	cannelure oblique
11	impressionné	traits horizontaux
12	impressionné	2 traits horizontaux
13	impressionné	traits obliques
14	impressionné	traits obliques opposés
15	impressionné	points allongés obliques
16	impressionné	triangles ou ovales
17	incisé	3 traits obliques

Figure 56. Corcelettes. Classes de motifs retenues. Motifs 1–18.

- principalement décorés de motifs linéaires, de quelques traits, d'une guirlande et de triangles emboîtés (fig. 61).
6. Les pots : les pots portent un échantillonnage de tous les motifs décoratifs, avec une préférence pour les motifs linéaires. Les pièces de grande dimension portent fréquemment un décor de lignes incisées, regroupées par deux ou trois. Le motif linéaire fait au peigne est présent. Les traits sur le bord et sur le col sont également représentés (fig. 62). On notera la présence d'une pièce décorée de degrés et d'une anse (fig. 54/7 et 54/8). Si l'on considère séparément les pots à pâte grossière (jarres), l'homogénéité des motifs décoratifs est frappante. Sur les pots du groupe 6 le décor le plus fréquent consiste en des traits et en un cordon en relief décoré. Les incisions sur le bord sont très nombreuses ; les impressions digitales et les cordons sont réservés à ce type de récipient.
7. Les vases à col : le nombre de vases à col est restreint et leur fragmentation (pour la plupart, le col seul est conservé) rend quelque peu aléatoire l'inventaire des motifs décoratifs. Les lignes sont prédominantes (fig. 63).
8. Les vases à épaulement : la plupart des vases à épaulement sont décorés (fig. 64). Les lignes incisées dominent. Les traits et les rectangles sont aussi présents. Il faut signaler

MOTIFS	TECHNIQUE	DÉNOMINATION
18	impressionné	traits sur le bord
19	impressionné	cannelures courtes
20	impressionné	cercles ou cupules
21	impressionné	cercles pointés
22	incisé	points
23	incisé	cannelures ou traits courbes
24	incisé	demi-cercles
25	incisé	zigzag continu
26	incisé ou impressionné	triangles hachurés
27	incisé ou impressionné	chevrons
28	incisé	traits multiples en chevrons
29	incisé	méandres
30	incisé	méandres arrondis et rectangles
31	modélisé et impressionné	cordon impressionné

Figure 57. Corcelettes. Classes de motifs retenues. Motifs 19–31.

la présence d'un vase à épaulement portant une anse dont le pourtour est décoré de festons à la manière de celles des tasses (fig. 54/8).

7.6.5. Conclusions

Si l'on regroupe les motifs décoratifs par thème (lignes, traits, cercles, etc.), il est possible d'attribuer à quelques formes leur thème préféré. Les cordons et les impressions digitales se retrouvent en majorité sur les récipients en pâte grossière. Les festons, décor lié aux anses, sont sur les tasses. Les triangles décorent surtout les écuelles.

L'opposition la plus frappante par rapport à ces observations touche le motif linéaire. Il est présent sur toutes les formes céramiques, à l'exception des pièces à pâte grossière (pots et plats creux). Le motif en rectangle se répartit dans quatre classes exclusivement : les écuelles, les jattes, les pots et les vases à épaulement.

7.6.6. Pourcentage de pièces décorées

Le pourcentage des pièces décorées n'est considéré que pour l'ensemble des fragments attribuables à une classe

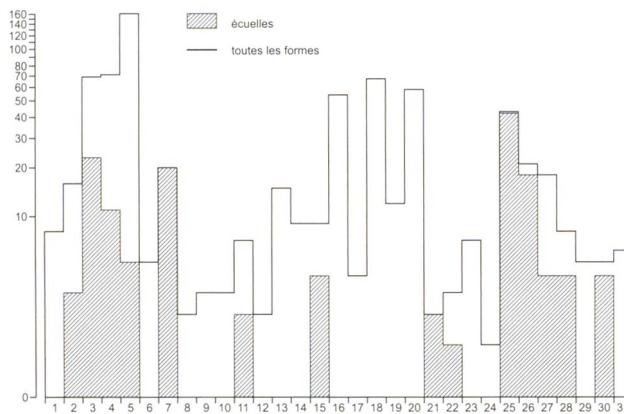


Figure 58. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des éuelles. Echelle verticale logarithmique.

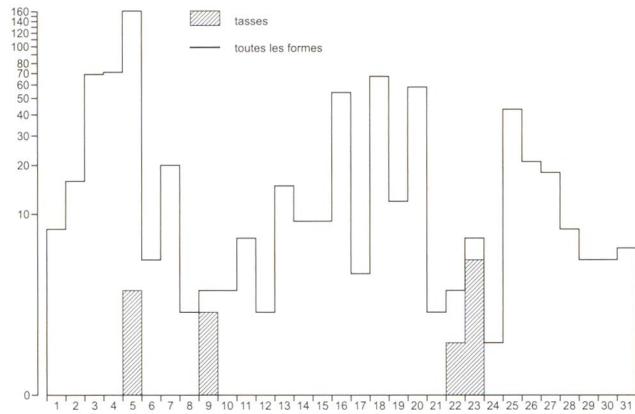


Figure 59. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des tasses. Echelle verticale logarithmique.

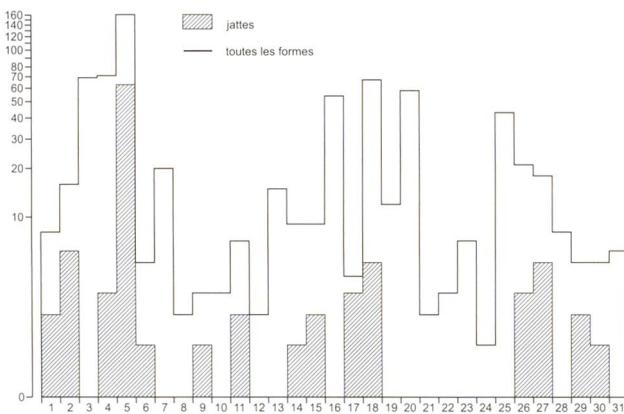


Figure 60. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des jattes. Echelle verticale logarithmique.

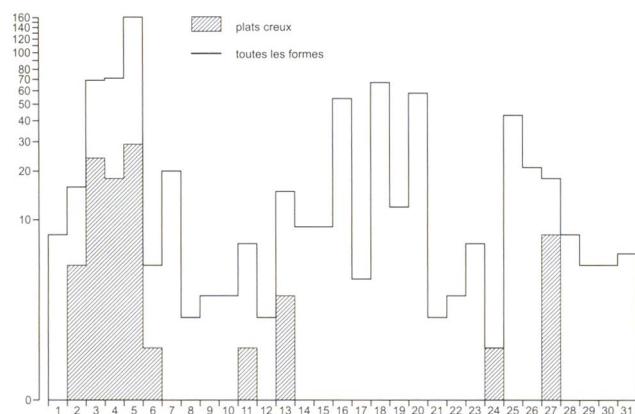


Figure 61. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des plats creux. Echelle verticale logarithmique.

Groupes	décorés	non décorés
1 – Éuelles	34%	66%
2 – Bols	0%	100%
3 – Tasses	32%	68%
4 – Jattes	66%	34%
6 – Plats creux à pâte fine	45%	55%
7 – Pots et plats creux à pâte grossière	80%	20%
8 – Pots	60%	40%
9 – Vases à col	100%	0%
10 – Vases à épaulement	100%	0%

Tableau 7-4. Pourcentages des pièces décorées par groupes de formes.

(tableau 7-4). Ces valeurs ne sont donc pas représentatives des pièces complètes.

À l’exception des bols, les écuelles, les tasses et les plats creux à pâte fine sont pour la plupart non décorées. C’est pourtant parmi les écuelles que l’on retrouve les décors les plus complexes.

7.7. Insertion chronologique

7.7.1. Les ensembles de référence

L’ensemble du matériel céramique récolté au cours de nos travaux à Corcelettes se place dans une tranche chronologique située entre les années -1062 (date estimée) et -878, dates fournies par la dendrochronologie (données provisoires compte tenu de l’échantillonnage encore très limité). Nous avons comparé cette céramique avec les ensembles suivants, eux aussi datés par la dendrochronologie :

- Hauterive / Champpréveyres. 7, zones A et B (Borrello 1993) : -1054 à -1037; Bevaix / Sud (Arnold et Langenegger 2012) -1007 à -1004: Ha B1 ancien.
- Cortaillod / Est (Borrello 1986), -1010 à -955; Ha B1 classique.
- Le Landeron / Grand Marais (Schwab 2002), -960 à -956; Bevaix / Sud (Arnold et Langenegger 2012) -957 à -954: Ha B2.
- Auvernier / Nord (Rychner 1974 – 1975 et Rychner 1979; Borrello 2000), -878 à -850: Ha B3.

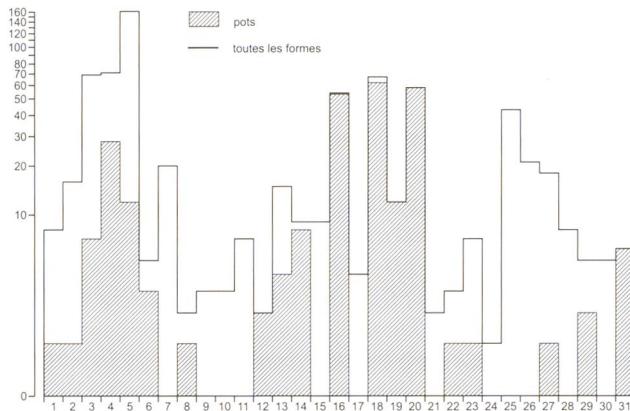


Figure 62. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des pots. Echelle verticale logarithmique.

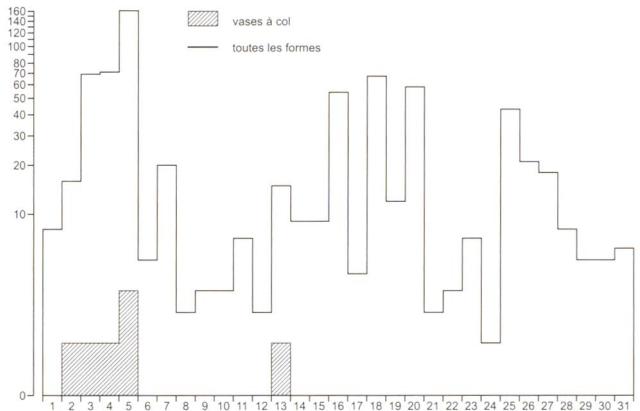


Figure 63. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des vases à col. Echelle verticale logarithmique.

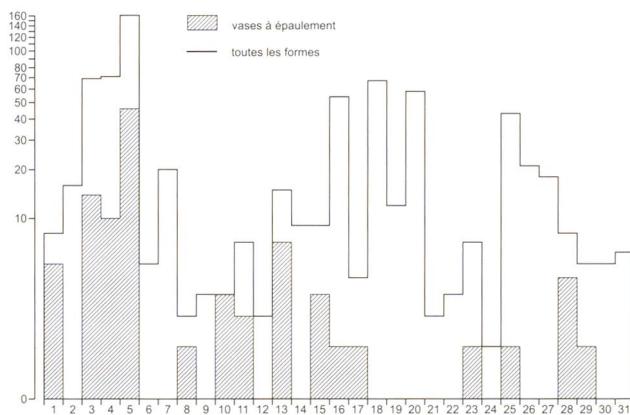


Figure 64. Corcelettes. Diagramme de représentation des motifs décoratifs pour la classe des vases à épaulement. Echelle verticale logarithmique

7.7.2. La place de la céramique de Corcelettes

1 – Les écuelles (pl. 1 à 5)

Les écuelles non décorées (pl. 1, 2 et 3): leur classement est basé sur la courbure de la panse. Ce caractère est peu pertinent chronologiquement et, de plus, difficilement appréciable sur les pièces fragmentées.

Les écuelles du groupe 1 peuvent être placées au Ha A2-B1.

Les écuelles du groupe 2 peuvent être placées à toutes les périodes.

Les écuelles du groupe 3 passent pour typiques du Ha B3. L'exemplaire 3–14 se compare à la pièce 1/2 d'Auvernier / Est (Rychner 1974 – 1975), par sa panse sinuée et par les deux traits incisés en forme de croix sur le fond. Un fond assez semblable se trouve au Landeron / Grand Marais (123–861, Schwab 2002) attribué au HaB2 par seulement deux dates dendrochronologiques, mais ce site a probablement perduré au Ha B3 (David-Elbiali et Moinat 2005).

Les rebords: on constate une prépondérance d'écuelles à rebord, « [...] c'est-à-dire d'exemplaires dont l'extrémité est

en rupture de continuité avec le reste de la panse aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du profil. » (Rychner 1979, p. 84). Les pièces montrant cette particularité à Corcelettes sont nombreuses. C'est une caractéristique du Ha B1 ancien.

Le rebord décroché, à facette interne concave: Co : 3–4 (Corcelettes: planche 3 figure 4), 3–10 et 4–7, est ancien, il se place au Ha A2. Mais au Ha A2 et B1 ancien, il existe aussi des écuelles à rebord simple, à lèvre amincie ronde ou carrée. Au Ha B1 classique, les rebords sont moins nombreux et sont le plus souvent obliques.

Nous n'évoquerons pas la concavité des fonds car très peu de fonds sont conservés dans notre matériel.

Les écuelles décorées (pl. 4 et 5): la composition du décor est déterminante dans la datation des écuelles décorées, il faut aussi tenir compte de la forme du profil, du rebord et du fond.

a. Décors exclusivement linéaires (4–5 à 4–13), Ha B1 ancien:
Les pièces à zones cannelées réduites (Auvernier: 9/14, 16, 19 et pour le profil: 9/12, Rychner 1979 et les écuelles 11/1–3 de Hauterive / Champréveyres (Borrello 1993) peuvent être comparées aux exemplaires (4–9 à 4–11) de Corcelettes sur le plan de leur décor et de leur panse évasée. Elles appartiennent plutôt au Ha B1 ancien.

b. Décors non linéaires ou mixtes, sans cannelures ni degrés : la pièce (4–14) de Corcelettes peut être comparée, au niveau du décor, à l'écuelle 14/4 d'Auvernier (Rychner 1979): Ha B1 ancien.

Les décors de style riche, en méandre de Co : 4–16 et 14–18 associés à des zigzags sont comparables à des exemplaires de Cortaillod / Est (23/8 et 24/1) et datés du Ha B1 classique. Ce même décor non composé (Co: 4–15 et 4–17) place ces pièces à la même période. En Suisse occidentale, ce motif est encore couramment utilisé au Ha B3, mais pas sur des écuelles, exception faite des écuelles peintes (Rychner 1979).

Co: 5–2 peut être mis en parallèle avec la pièce 10/4 d'Auvernier placée au Ha A2-B1. Co: 5–3 est éventuellement comparable aux exemplaires Auvernier 10/1–2, ce qui placerait cette écuelle au Ha A2-B1.

c. Décors mixtes à cannelures: Co: 5–4 et 5–6 sont comparables à Auvernier 11/11 attribuée au Ha B1 ancien (Rychner 1979; 1998; David-Elbiali et Moinat 2005).

d. Décors mixtes à degrés: Co: 5–1 à 3 sont comparables aux pièces 3–1 à 4 et 4–2 de Bevaix / Sud, phase datée par la dendrochronologie de -1007 à -1004, style Ha B1 ancien (Arnold et Langenegger 2012).

Co : 5–10 se compare à des exemplaires connus à Hauterive, couche 3 zones A et B, à Cortaillod / Est (19/1) et à Auvernier (13/10) daté ici du Ha B1 ancien.

Les écuelles à degrés sont inconnues dans les sépultures et les rares habitats Ha A2 d'Allemagne du Sud, elles semblent n'apparaître qu'au Ha B1 dans les sépultures, à Offenbach par exemple. En Suisse, elles sont attestées dès la phase palafittique initiale (couche inférieure de Zoug / Kerstenberg). Elles remonteraient au Ha A2 mais elles sont aussi présentes au Ha B1 ancien. A Hauterive (zone A), les écuelles à degré et triangles hachurés datent du Ha B1 ancien (Rychner 1979; Borrello 1993).

A Corcelettes, un seul exemplaire d'assiette dont le bord n'est pas conservé (5–11) est reconnaissable. Aucun élément n'autorise une datation précise de cette forme de récipient (Rychner 1979). Cependant, par comparaison avec l'assiette 14/6 d'Auvernier, elle peut appartenir au Ha B1 ancien.

2 – Les bols (pl. 6)

Le bol non décoré ne peut être attribué à coup sûr à telle ou telle phase, car sa forme est trop simple (Rychner 1979).

3 – Les tasses (pl. 6)

La tasse Co: 6–14 est atypique. Les exemplaires Co: 6–15 et 6–16 se placent avant la phase Auvernier / Nord (avant Ha B3). La tasse Co: 6–17, par son fond plat, est contemporaine de Hauterive et Cortaillod / Est (Ha B1). La Co: 6–18 n'est pas tardive, elle se place dans la période Hauterive et Auvernier / Nord (Ha A-B). Co: 6–19, 6–22 et 6–23 sont comparables à des pièces trouvées à Cortaillod / Est et se placent au Ha B1 classique. La Co: 6–20 est aussi attribuée au Ha B1 classique (Cortaillod / Est, 34/9, 10, 13). La Co: 6–21 se place avant la phase Auvernier / Nord (Cortaillod / Est, 34/15, Borrello 1986), de par son décor associant lignes horizontales et en U autour de l'anse, cette pièce est comparable à une tasse de Bevaix / Sud datée de -1004 à -995 (23–7) et confirme son rattachement au Ha B1 classique (Arnold et Langenegger 2012).

4 – Les jattes (pl. 7 et 8)

Les jattes du groupe 1 de Corcelettes (7–1 et 7–3) sont comparables par leur forme à des pièces trouvées à Cortaillod / Est (42/2–3, Borrello 1986). Elles peuvent être attribuées au Ha B1 classique, (Auvernier 20/6–7) sur la base de la forme du rebord et du profil, respectivement. Co: 7–6 et 7–7 sont aussi rattachables à ce style.

Les jattes du groupe 2 et 3 de Corcelettes (Co: 7–8 à 7–11) sont comparables à des exemplaires de Cortaillod / Est (37/8–10). Elles appartiennent au Ha B1 classique. Dans le groupe 2, sur 7 exemplaires, 4 possèdent des fonds reconnaissables.

Les jattes du groupe 3 (Co: 7–12 et 7–13) sont comparables à la pièce 38/11 de Cortaillod / Est (Borrello 1986) et sont donc datées du Ha B1 classique. Co: 7–14 à 7–17 sont typiques de la phase Cortaillod / Est.

La pièce Co: 7–18 se compare par le décor avec la pièce 2/8 d'Auvernier / Est (Rychner 1974 – 1975 et Borrello 2000: pl. 1–3–13): Ha B3.

Les deux jattes suivantes se rattachent au Ha B1 classique. La pièce Co: 7–19 fait partie de la phase Cortaillod / Est par sa forme haute et fermée. La jatte Co: 7–20, par son bord encoché.

Le décor de Co: 7–21 la compare à la pièce 15/7, rattachable au Ha B1 (Rychner 1979).

Co: 8–1: 40–19: Cortaillod / Est, possède des parallèles en France du Sud-Est, en Provence et en Italie (Rychner, communication orale). Co: 8–2, 8–3 et 8–4 se rattachent au Ha B1 classique, (Cortaillod / Est); une pièce comparable à Co: 8–2 trouvée à Auvernier / Brena (où deux échantillons sont datés d'environ -1050) est présentée dans (Rychner 1974 – 1975, pl. 14/5): elle appartiendrait donc au début du Ha B1 ancien. On peut comparer la jatte Co: 8–4 avec celle de Cortaillod / Est, pl. 40/18, appartenant au Ha B1 classique (Borrello 1986).

5 – Les plats creux (pl. 8 et 9)

A Corcelettes, le groupe 1 est représenté par un seul exemplaire (Co: 8–5), attribuable au Ha A-B sur la forme du profil. Son décor de cannelures le placerait plutôt au Ha B. Sur la base de son profil uniquement, il peut être comparé à la pièce 22/20 d'Auvernier. Par la forme du fond et par le profil de sa paroi ce petit pot peut être assimilé à une série de pots à épaulement marqué et fond à ombilic. Ces pièces incomplètes proviennent de Bevaix / Sud et appartiennent à la phase datée par dendrochronologie de -1007 à -1004, de style Ha B1 ancien (Arnold et Langenegger 2012, pl. 9–19, 23).

Les plats creux Co: 8–6 et 8–7 sont typiques de la phase Auvernier final (Ha B3) et sont comparables à l'exemplaire 24/4 d'Auvernier (Rychner 1979). Les pièces Co: 8–8, 8–9 et 8–11 possèdent un ressaut col/panse et une panse rectiligne typiques de la phase Cortaillod / Est, Ha B1 classique. Ils peuvent être comparés à l'exemplaire 24/2, (Rychner 1979). La pièce Co 8–9 est comparable au plat 24–6 de Bevaix / Sud, phase datée de -1004 à -995; Ha B1 classique (Arnold et Langenegger 2012). Le plat creux Co: 8–10 peut être comparé à l'exemplaire 26/2 (Rychner 1979), il appartiendrait à une période située entre -1000 et -950, au Ha B. Les pots Co: 8–12 et 8–13 sont très fragmentés et peu typiques.

Les plats creux du groupe 5 (pl. 9): la pièce Co: 9–1 appartient au Ha B1, elle est caractéristique du groupe occidental uniquement par les cannelures. La pièce Co: 9–2 appartiendrait au Ha B. Le plat creux Co: 9–3, par son registre de 4 doubles lignes est inconnu à la phase finale, mais attesté à Hauterive. Le rebord ne comporte pas de facette concave, il peut être placé au Ha B1 ancien (Borrello 1993). Le décor des pièces Co: 9–4 et 9–5 indiquent leur appartenance à la phase Cortaillod / Est (Ha B1 classique).

6 – Les pots (pl. 9)

Le petit pot en pâte fine (groupe 1) est typique du groupe occidental. A Corcelettes, nous avons deux exemplaires incomplets (Co: 9–6 et 9–7) attribuables au Ha B3, phase Auvernier tardif. Co: 9–6 se compare au pot d'Auvernier 36/14 et Co: 9–7 au 35/5 (Rychner 1979).

Le pot Co: 9–9, comparable à 41/6 (Rychner 1979) et à 51/8 (Borrello 1986), peut être attribué à la limite Ha B2 – B3, Auvernier / Nord, vers -900 (Rychner communication orale). Les pots Co: 9–8, 9–10 et 9–11 sont attribuables au Ha B1 classique, Cortaillod / Est. Co: 9–8, bien qu'il soit incomplet, se compare à l'exemplaire 16/9 (Rychner 1990), trouvé au

Landeron-Grand Marais, daté par la dendrochronologie de -961 à -957, ce qui le placerait dans une phase légèrement plus récente que celle de Cortaillod / Est, Ha B2. Co: 9–9 est comparable à la pièce 51/8 de Cortaillod / Est (Borrello 1986), le décor de Co: 9–10 se compare à celui de l'exemplaire 50/6 de Cortaillod / Est, (Borrello 1986). La pièce Co: 9–12, comparable aux 39/10 et 40/6 (Rychner 1979) se place au début de la seconde partie du 10^e siècle, phase Hauterive / Champpréveyres, zone B sud (Ha B1ancien : -1030 à -1050 couche 3, Borrello 1993 p. 83).

Le pot Co: 10–1 (pl. 10) peut être comparé à des exemplaires trouvés à Cortaillod / Est tels que 49/5, 50/8 et 57/4: Ha B1 classique. Les pots du groupe 3 ont une panse biconique mais cette forme particulière n'a pas de rattachement chronologique significatif. Co: 10–2 peut se rattacher à la phase Cortaillod / Est, Ha B1 classique, 10^e siècle av. J.-C.

Les pots du groupe 4 (pl. 10): Co: 10–5 et 10–6 ne montrent pas un décor « riche » tel que défini par Rychner (Rychner 1979, p. 84), car le registre non linéaire n'est pas inscrit dans un registre linéaire et ne couvre pas une très grande partie de la pièce. Co: 10–5 est typique du Ha B1 classique, phase Cortaillod / Est. Co: de même, 10–6 se place à cette période, par son décor de méandres simples placé sous un registre de cannelures, il est comparable avec la pièce 38/3 (Rychner 1979).

Les pots du groupe 6 ou jarres (pl. 10 et 11): les pots Co: 10–7 et 11–1, à cordon à la limite du rebord et de l'épaule sont récents: Ha B3. Ils sont respectivement comparables aux pièces 50/3 et 51/1 (Rychner 1979). Co: 11–2 et 11–5 se rattachent au Ha B1 sur la forme et le décor en arêtes de poisson, mais ce motif est encore présent au Ha B2 au Landeron-Grand Marais (fig. 54–273 et fig. 55–277, Schwab 2002). Co: 11–3 est comparable au pot 47/6 (Rychner 1979) et aux pièces des pl. 51–249 et 55–282 du Landeron. La comparaison avec la pièce 17/8 de Chalon-sur-Saône/Le Gué-des-Piles daté par la dendrochronologie de -980 à -956 (Bonnamour 1989) rapprocherait cette pièce de celles trouvées au Landeron dont la plupart des formes appartiennent au Ha B2. Le décor de Co: 11–4 comparé à celui du pot 52/4 (Rychner 1979) peut être placé au Ha B2, comme le pot de la fig. 55–278 du Landeron.

7 – Les vases à col (pl. 13)

Ils se placent à une période ancienne car ce type a disparu à la phase palafittique terminale. Co: 13–1 à 13–4, par comparaison avec le décor du pot 42/6 d'Auvernier (Rychner 1979) et le vase à col 62/3 de Cortaillod / Est (Borrello 1986) se rattachent au Ha B1 classique. Les pièces Co: 13–5 à 13–8 sont classées dans cette forme, mais elles peuvent aussi appartenir à des plats creux (23/3, Rychner 1979) vue leur fragmentation. On les placerait alors par comparaison dans une phase ancienne: Ha A2 ?

8 – Les vases à épaulement (pl. 14)

C'est la forme la plus typique des phases palafittiques ancienne et moyenne attribuables par comparaison à des ensembles de la région des lacs du Jura et du Léman. Mais ces ensembles ne sont pas bien placés stratigraphiquement et les formes sont très variables au sein d'une même région.

Cette forme est représentée à Corcelettes en majorité par des vases attribuables au Ha B1 classique, phase de Cortaillod / Est: Co: 14–1 est comparable avec la pièce 63/21 (Rychner 1979).

Co: 14–2 se compare avec les pièces 67/7 et 64/12 (Rychner 1979). Co: 14–4 est comparable avec la pièce 56/6 (Borrello 1986). Le décor de Co: 14–7 est un parallèle de la pièce 64/12 (Rychner 1979). Co: 14–12 est comparable avec la pièce 66/2 (Rychner 1979), Co: 14–13 se compare avec la pièce 67/3–4 (Rychner 1979), Co: 14–3, 5, 6, 8, et 9 appartiennent aussi à cette phase. Dans ce groupe, certains vases à épaulement, comme les 14–5, 10 et 11 peuvent être attribués au Ha B2, de par leur décor et leur forme assez évasée (Landeron, fig. 62–63).

Co: 14–10 est comparable avec les pièces 68/3, 9 et 10 et Co: 14–11 l'est avec la pièce 68/3; toutes deux étaient attribuées de ce fait à Ha A2–B1, sans plus de précision (Rychner 1979).

7.7.3. Résultats de l'insertion chronologique de la céramique de Corcelettes

Ce matériel ne présente aucune caractéristique morphologique très récente ni très ancienne; il se place dans la phase moyenne du Bronze final lacustre.

Dans l'idéal, par cette étude, on aurait pu mettre en relation les phases dendrochronologiques du site avec les différents ensembles de pieux ou villages visibles dans le lac et le matériel des couches archéologiques (fig. 9). Malheureusement, il est très difficile de dégager des tendances bien définies à un temps donné par le biais de la céramique. La phase la mieux représentée par la céramique de tous les sondages est le Ha B1 ancien et classique pour la moitié des objets attribués à une phase chronologique. Ce style se développe entre -1050 et -950 et recouvre le début de la période d'occupation du site de Corcelettes (entre -1062 et -878). Le Ha B2 n'est pas très fréquent, car c'est un intermédiaire entre les styles B1 et B3 qui ne dure que 50 ans. Le style B3 est peu représenté à Corcelettes, car il se place à l'extrême fin de l'occupation Vers -900 à -850. En général dans les sites lacustres, il est très difficile de reconnaître par le biais de la céramique des phases chronologiques bien individualisées et comprises dans des dates dendrochronologiques précises. Les études céramiques mettent en évidence des styles qui se développent très régulièrement sans interruption et se recoupent les uns les autres (Rychner 1990). A Corcelettes il ne se dégage aucune tendance ayant une signification chronologique. En d'autres termes, la dendrochronologie permet d'élaborer des hypothèses chronologiques sur les quelques ensembles de pilotis observés autant dans le lac que sur terre ferme. En revanche, il n'est pas possible, pour le moment, de montrer une évolution chronologique des différents établissements au travers de la typologie céramique, du moins avec un échantillonnage dendrochronologique aussi modeste et des prélèvements de céramique aussi ponctuels. Notre échantillonnage céramique est trop aléatoire pour être exhaustif. L'emplacement des sondages a été choisi afin de vérifier l'état de la couche archéologique et non en fonction des différents ensembles architecturaux. Certaines unités sont actuellement totalement érodées et n'ont pas fait l'objet de sondage et de ramassage de matériel. Les sondages lacustres S5 et S7 sont situés vraisemblablement dans le même ensemble architectural, ils ont livré la plus grande quantité de céramique peu fragmentée. Les sondages terrestres S1, S2 et S6 ne peuvent être attribués à des unités architecturales par l'absence de pilotis visibles et les résultats globaux de leur étude céramique montrent principalement que les tessons sont plus fragmentés que dans les sondages lacustres. Par ailleurs, les

résultats de l'étude céramique des sondages terrestres sont difficilement comparables avec ceux des sondages lacustres où la céramique est beaucoup plus abondante et mieux conservée.

7.8. Conclusions

Les principaux résultats de ce chapitre consistent dans l'attribution typo-chronologique des ensembles céramiques de Corcelettes, par rapport à des collections de référence proches. Les études de matériaux céramiques datés du Bronze final sur le Plateau suisse sont encore assez rares si l'on se limite aux ensembles quantitativement importants. Cette constatation nous handicape fortement dans la recherche des comparaisons. Il est possible de citer des études de la céramique d'habitats terrestres du Bronze final (par exemple : Ursy FR / En la Dorchière (Ramseyer et Stöckli 2001) et Goldach SG, proche de Rorschach et du lac de Constance (Benguerel 2006). Malheureusement ces études ne sont pas comparables avec Corcelettes, car les critères descriptifs de départ sont différents. En outre, le matériel de notre étude n'est pas assez abondant pour évaluer l'évolution interne de la céramique au sein de la station de Grandson / Corcelettes. Enfin, il faut rappeler que cette étude ne considère pas les très abondantes collections d'objets céramiques récoltés anciennement sur le site.

Ainsi, nous pourrions résumer les résultats de notre travail par les termes suivants: présentation des caractéristiques formelles des ensembles céramiques récoltés, analyse schématique de la structure interne des groupements de formes et mise en évidence du style décoratif de la poterie. Dans cette optique, nous avons favorisé la présentation graphique, dans le but de permettre la comparaison ultérieure avec d'autres ensembles du même domaine culturel et géographique.